

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Émilie Bergeron](#)

<https://www.cadre21.org/membres/f81accfbf9519659c976e349>

Date d'obtention : 2024-07-29 14:16:22

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Il est important de travailler en collaboration avec tous les acteurs et les partenaires impliqués en suivant les étapes dans la trousse Sexto. Je dois être à l'écoute de la victime et utiliser rapidement la trousse Sexto lors d'une dénonciation afin de diminuer les risques de préjudices psychologiques, sociales, physiques. De plus, il est important de valider si le geste est malveillant et d'interpeler les policiers à chaque utilisation de la trousse Sexto.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Elle va me permettre de bien accompagner et intervenir lors d'une situation de Sexto dans l'école secondaire que je travaille. Elle m'aidera à rien oublier dans les étapes à suivre lors de Sexto afin de diminuer les risques de préjudices pour la victime et les autres acteurs impliqués.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je dois faire preuve d'écoute et de non jugement. Il est important de garder la confidentialité et de prendre le temps de valider comment les élèves se sentent. Je dois porter attention à l'état psychologique des élèves et il est important de suivre les étapes de la Trousse Sexto afin d'intervenir adéquatement en considérant les aspects judiciaires pour ne pas nuire lors d'une situation de Sexto.